

Procès-verbal de la cinquième assemblée du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire tenue le 15 mai 2012, à L'École des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase situé au 3, ruelle des Ursulines, à 19 h

PRÉSENCES :

M.	Alain Samson	Président
M ^{me}	Lise Bourbeau	Vice-présidente
M.	Guillaume Marchand	Secrétaire
MM.	Jean-Pierre Du Sault	Administrateur
	Gilles Piché	Administrateur
M ^{mes}	Monique Savard	Administratrice
	Anne Guérette	Conseillère municipale

Il y a quorum.

ABSENCE :

M ^{me}	Ginette Amiot	Trésorière
-----------------	---------------	------------

Un poste est vacant.

AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :

M.	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me}	Mireille Charland	Secrétaire de rédaction

Outre les noms énumérés ci-dessus, trois (3) personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

12-05-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
12-05-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
12-05-03	Fonctionnement du conseil d'administration – information générale <ul style="list-style-type: none">• Politique de consultation publique RRVQ P-4<ul style="list-style-type: none">○ Statut, mission, mandat, rôle consultatif, matières soumises à la consultation des conseils de quartier, dérogations mineures• Guide de participation des conseils de quartier<ul style="list-style-type: none">○ Règlement de fonctionnement; décisions et résolutions; règles d'éthique; quorum, rôle des dirigeants; budget, plan d'action; ressources de la Ville• Autres<ul style="list-style-type: none">○ Cheminement d'une demande d'un conseil de quartier à la Ville○ Calendrier des assemblées	19 h 5
12-05-04	Fonctionnement du conseil d'administration – résolutions à adopter <ul style="list-style-type: none">• Critères et postes à coopter• Nomination des dirigeants (durée du terme) et signataires des effets bancaires• Poste vacant (femme)• Secrétaire de rédaction et tarif	19 h 50
12-05-05	Procès-verbaux du conseil d'administration des 20 et 27 mars 2012 <ul style="list-style-type: none">• Adoption• Affaires découlant des procès-verbaux	20 h 10
12-05-06	Période d'information réservée à la conseillère municipale <ul style="list-style-type: none">• Secteur de la Grande Allée, Rapport synthèse final, Bergeron et Gagnon, 12 octobre 2011	20 h 20
12-05-07	Période de questions et de commentaires du public	20 h 30
12-05-08	Rapport des délégations <ul style="list-style-type: none">• Comité de suivi du projet d'agrandissement de L'Hôtel-Dieu (nomination)• Table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou<ul style="list-style-type: none">○ Lettre de M. S. Légaré à M^{me} Lise Santerre, bilan des conseils de quartier, 16 mars 2012• Table des présidents des conseils de quartier du littoral• Comité vélo boulevard (nomination)	20 h 40
12-05-09	Suivi des dossiers <ul style="list-style-type: none">• Plan d'action du conseil de quartier (2011-2012)• Page Facebook (responsable de la page)	20 h 55
12-05-10	Période de questions et de commentaires du public	21 h 10
12-05-11	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">• Paiement de la secrétaire de rédaction• Frais de représentation• État des revenus et des dépenses	21 h 15
12-05-12	Correspondance <ul style="list-style-type: none">• <i>Lettres transmises</i>• <i>Communications écrites reçues</i><ul style="list-style-type: none">○ Lettre de Bell Fibe	
12-05-13	Divers	

- Rapport annuel 2011 du Bureau de l'ombudsman
- Revue Urbanité, printemps 2012
- Fondation Rues principales, colloque « Le tourisme municipal », 26 septembre 2012
- Politique de soutien financier offert aux organismes à but non lucratif reconnus – Événements nouveautés

12-05-14 **Levée de l'assemblée**

21 h 30

12-05-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. André Martel procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h. Les membres conviennent qu'il agisse comme président d'assemblée jusqu'au point 4, inclusivement. Par la suite, la personne qui sera nommée à la présidence du conseil prendra en charge la présidence de l'assemblée.

12-05-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

• Adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. GILLES PICHE DÛMENT APPUYÉE PAR M. GUILLAUME MARCHAND, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil de quartier tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

12-05-03 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – INFORMATION GÉNÉRALE

• Politique de consultation publique RRVQ P-4

- Statut, mission, mandat, rôle consultatif, matières soumises à la consultation des conseils de quartier, dérogations mineures

• Guide de participation des conseils de quartier

- Règlement de fonctionnement; décisions et résolutions; règles d'éthique; quorum, rôle des dirigeants; budget, plan d'action; ressources de la Ville

• Autres

- Cheminement d'une demande d'un conseil de quartier à la Ville
- Calendrier des assemblées

Comme tous ces aspects ont été abordés lors d'une séance de formation précédant l'assemblée, aucun point n'est discuté. En ce qui concerne les règles d'éthique, le sujet sera abordé à l'assemblée du 19 juin.

12-05-04 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – RÉOLUTIONS À ADOPTER

• Critères et postes à coopter

M. Alain Samson explique au public que les membres élus du conseil d'administration ne retiendront pas les trois candidatures déjà proposées pour l'instant. Ils souhaitent mieux connaître les enjeux qui se présenteront à eux et ainsi déterminer plus précisément les profils recherchés. Les candidats pourraient par contre participer éventuellement à des comités.

Résolution CA-12-15

Postes de cooptés

ATTENDU QUE :

- Le conseil d'administration considère que la possibilité de coopter sous la forme actuelle est nouvelle et que celui-ci ne peut se référer à des expériences antérieures semblables;
- Le conseil d'administration vient d'être élu et qu'il est à se saisir des nombreux dossiers en cours;
- Le conseil d'administration n'a pas encore défini les paramètres devant guider la réalisation des mandats qui lui sont impartis;
- Le conseil d'administration fera une réflexion sur les profils des candidats pouvant occuper les postes à coopter en considérant les mandats qu'il aura à réaliser;

SUR PROPOSITION DE M. ALAIN SAMSON DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE BOURBEAU, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire ne retienne pas pour l'instant les candidatures proposées aux trois postes de cooptés soit MM. Paul-Joseph Martin, Marc-Antoine Doré et Éric Seney. Le conseil d'administration se réserve la possibilité de les considérer à nouveau lorsqu'il aura terminé sa réflexion et déterminé les profils recherchés.

Adoptée à l'unanimité

La résolution sera transmise aux trois candidats. Par ailleurs, ils seront invités à faire connaître au conseil les raisons pour lesquelles ils souhaitent siéger au conseil d'administration et leurs préoccupations à l'égard du quartier. De plus, il leur sera mentionné que le conseil pourrait faire appel à eux pour participer aux comités de travail, le cas échéant.

• **Nomination des dirigeants (durée du terme) et signataires des effets bancaires**

Conformément à l'article 112 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier, le mandat des dirigeants est d'un terme. Un terme correspond à la période de temps qui s'écoule entre l'assemblée du conseil d'administration où le dirigeant est élu et la prochaine assemblée annuelle.

– **Présidence**

M. Jean-Pierre Du Sault propose M. Alain Samson.

Étant le seul candidat, M. Alain Samson est élu par acclamation.

– **Vice-présidence (poste facultatif)**

Les membres conviennent de nommer un membre à la vice-présidence.

M. Gilles Piché propose M^{me} Lise Bourbeau

Étant la seule candidate, M^{me} Lise Bourbeau est élue par acclamation.

– **Secrétaire**

M. Alain Samson propose M. Guillaume Marchand.

Étant le seul candidat, M. Guillaume Marchand est élu par acclamation.

– **Trésorerie**

Considérant l'intérêt pour le poste de trésorière manifesté par courriel par M^{me} Ginette Amiot;

Étant la seule candidate, M^{me} Ginette Amiot est élue par acclamation.

• **Poste vacant (femme)**

M. André Martel donne des précisions concernant l'élection et la convocation d'une assemblée spéciale des membres pour le poste vacant chez les femmes.

Les membres adopteront une résolution à la prochaine assemblée au sujet des postes cooptés et de la date d'élection pour le poste vacant chez les femmes.

Résolution CA-12-16

Signataires des effets bancaires

CONSIDÉRANT QUE l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le secrétaire ou le trésorier;

CONSIDÉRANT l'élection du nouveau conseil d'administration à l'assemblée annuelle tenue le 17 avril 2012;

CONSIDÉRANT la nomination de M. Alain Samson à titre de président, de M^{me} Ginette Amiot à titre de trésorière et de M. Guillaume Marchand à titre de secrétaire à l'assemblée du conseil d'administration du 15 mai 2012;

SUR PROPOSITION DE JEAN-PIERRE DU SAULT DÛMENT APPUYÉE PAR MME MONIQUE SAVARD, IL EST RÉSOLU de nommer M. Alain Samson, président, M^{me} Ginette Amiot, trésorière, et M. Guillaume Marchand, secrétaire, signataires des effets bancaires du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire à compter de la date d'entrée en vigueur de cette résolution, soit le 15 mai 2012. Ces personnes remplacent tous les signataires du conseil d'administration qui étaient autorisés à signer les effets bancaires avant le 15 mai 2012.

Adoptée à l'unanimité.

- **Secrétaire de rédaction et tarification**

Résolution CA-12-17

Tarification pour le secrétariat de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. JEAN-PIERRE DU SAULT DÛMENT APPUYÉE PAR M. ALAIN SAMSON, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire adopte la tarification suivante pour le secrétariat de rédaction : pour une assemblée de 2 h 30 le tarif est de 80 \$, un montant de 20 \$ est ajouté à ce tarif si l'assemblée dépasse la durée de 2 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

12-05-05 PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 20 ET 27 MARS 2012

- Adoption

M. André Martel informe, après avoir pris avis, que les membres tous nouvellement élus le 17 avril dernier pouvaient adopter les dits procès verbaux.

Résolution CA-12-18

Adoption des procès-verbaux des 20 et 27 mars 2012

SUR PROPOSITION DE M. GUILLAUME MARCHAND DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE BOURBEAU, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire adopte les procès-verbaux des conseils d'administration des 20 et 27 mars 2012.

Adoptée à l'unanimité

- **Affaires découlant des procès-verbaux**

À la suite de la consultation publique du 27 mars 2012, le conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou a accepté d'autoriser par permission d'occupation un restaurant au 337, rue Saint-Paul. Pour le futur, certains suggèrent qu'il pourrait être intéressant d'ajouter aux critères établis par la Ville une catégorie de restaurant de type « service aux tables » afin de limiter l'implantation de restaurants de type « restauration rapide ».

M^{me} Anne Guérette présente les informations suivantes :

Secteur de la Grande Allée, Rapport synthèse final, Bergeron et Gagnon, 12 octobre 2011 : M^{me} Guérette souhaite que l'on puisse classer la Grande Allée afin de la conserver. Une étude a été produite à ce sujet. L'étude conclut qu'il y a un potentiel sur la Grande Allée et que la Commission d'urbanisme et de conservation de la Ville de Québec a plus de pouvoir qu'elle ne le croyait. La Commission se montrera donc plus sévère, mais compte tenu des pouvoirs de celle-ci, la Ville ne demandera pas de classer la Grande Allée. M^{me} Guérette suggère aux membres de demander aux fonctionnaires de venir expliquer au conseil de quartier quels sont les réels pouvoirs de la Commission d'urbanisme et de conservation. L'étude sera déposée sur la page Internet du conseil de quartier.

Autres préoccupations concernant la colline Parlementaire : Elle explique aussi brièvement les limites du programme particulier d'urbanisme (PPU) de la colline Parlementaire. M^{me} Guérette partage certaines préoccupations avec les membres (préservation de l'église Saint-Cœur-de-Marie, le Château Saint-Louis, l'immeuble Le Montmorency).

Fermeture du bureau de poste de la rue Saint-Paul : Le bureau de poste de la rue Saint-Paul ferme ses portes. Il est possible de contacter Postes Canada à ce sujet. Il ne semble pas y avoir d'impact de cette fermeture. Note : après vérification, il s'agit du comptoir postal du 59, rue Dalhousie qui est en projet de fermeture.

Fonction résidentielle : Une table de concertation spécifique au Vieux-Québec sera mise en place par la Ville. Axée vers l'action, la table aura comme principal objectif d'établir un consensus sur les orientations, les interventions et les actions à mettre en œuvre pour un développement équilibré du Vieux-Québec. Le comité sera formé des principaux partenaires du milieu.

Le conseil de quartier souhaite participer à cette table de concertation.

Résolution CA-12-19

Intérêt pour la table de concertation spécifique au Vieux-Québec

SUR PROPOSITION DE M. ALAIN SAMSON DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MONIQUE SAVARD, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire manifeste son intérêt à participer à la table de concertation spécifique au Vieux-Québec mise en place par la Ville de Québec.

Adoptée à l'unanimité

Un projet de lettre, pour signature de M. Alain Samson, sera rédigé par M. Guillaume Marchand et sera transmis à M^{me} Julie Lemieux, membre du comité exécutif et responsable de ce dossier.

Port de Québec : Le président du Port de Québec souhaite former un comité des relations avec la communauté. Par ailleurs, les membres conviennent que M. Denis L'Anglais représente le président nouvellement élu M. Alain Samson à l'assemblée annuelle de l'Administration portuaire de Québec, le 31 mai 2012.

Poubelles de rue : Avec la saison estivale qui arrive, les membres se demandent si les poubelles dégoulineront encore, spécialement lors des grands événements. M. André Martel confirme que la demande a déjà été transmise et traitée; il ne devrait plus y avoir de poubelles trouées dans le secteur de la rue Saint-Jean. M^{me} Anne Guérette adressera la demande de nouveau à la Direction de l'Arrondissement. Il est aussi possible de porter plainte au 418 641-6001.

12-05-07 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

M^{me} Isabelle Marquis, doctorante, donne des précisions sur son sujet de thèse de doctorat et présente un sondage sur l'acceptabilité sociale des événements dans le Vieux-Québec et l'encadrement public. Le sondage servira à alimenter la discussion au sein de groupes témoins composés de personnes du Vieux-Québec. Elle aimerait que le conseil de quartier fasse connaître le sondage. Elle répond aux questions et donne des précisions quant aux préoccupations des membres du conseil.

Résolution CA-12-20

Transmission d'une invitation au fichier électronique des abonnés du conseil de quartier concernant un sondage de M^{me} Isabelle Marquis, doctorante

SUR PROPOSITION DE M. ALAIN SAMSON DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE BOURBEAU, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire transmette une invitation au fichier électronique des abonnés du conseil de quartier à répondre au sondage de M^{me} Isabelle Marquis sur l'acceptabilité sociale des événements dans le Vieux-Québec et l'encadrement public.

Adoptée à l'unanimité

À la suite d'une demande de celui-ci, M^{me} Isabelle Marquis rencontrera M. Jean-Pierre Du Sault au sujet des préoccupations des membres de l'Association des gens d'affaires du Vieux-Québec relativement au sondage.

Les membres souhaitent connaître les résultats de l'étude lorsqu'elle sera complétée.

12-05-08 RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

• Comité de suivi du projet d'agrandissement de L'Hôtel-Dieu (nomination)

Aucun développement. Les membres nommeront un représentant lors de la prochaine assemblée en juin.

• Table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou

M. Alain Samson participera à la prochaine réunion de la table. Le représentant du conseil sera officiellement nommé à l'assemblée de juin

• Table de concertation des conseils de quartier du littoral

Aucun développement. Les membres nommeront un représentant lors de la prochaine assemblée en juin.

• Comité vélo boulevard (nomination)

Aucun développement. Les membres nommeront un représentant lors de la prochaine assemblée en juin.

12-05-09 SUIVI DES DOSSIERS

• Plan d'action (2011-2012)

Les membres discuteront du plan d'action lors d'une réunion de travail à tenir en juin prochain.

- Page Facebook (responsable de la page)

Résolution CA-12-21

Responsable de la page Facebook

SUR PROPOSITION DE M. ALAIN SAMSON DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MONIQUE SAVARD, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire nomme M. Guillaume Marchand responsable de la page Facebook.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Émilie-Jennifer Desbiens et M. Marchand seront mis en contact afin de faire la transition.

Association des gens d'affaires du Vieux-Québec : Les membres du conseil conviennent d'inscrire un point *Association des gens d'affaires du Vieux-Québec* à l'ordre du jour des assemblées du conseil. M. Jean-Pierre Du Sault sera responsable de ce point.

12-05-10 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Communications avec les citoyens : Un citoyen croit que la présence du conseil de quartier sur Facebook peut être une tribune non négligeable.

12-05-11 TRÉSORERIE

- Paiement de la secrétaire de rédaction

Résolution CA-12-22

Paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. ALAIN SAMSON DUMENT APPUYÉE PAR M. GILLES PICHÉ, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire autorise le paiement de 80 \$ à M^{me} Mireille Charland pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du 15 mai 2012.

Adoptée à l'unanimité

- Frais de représentation

Résolution CA-12-23

Frais de repas pour la réunion de travail du 14 mai 2012

SUR PROPOSITION DE M. ALAIN SAMSON DUMENT APPUYÉE PAR M. GILLES PICHÉ, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire autorise le paiement de 66,75 \$ à M. Jean-Pierre Du Sault pour les frais de repas lors de la réunion de travail du 14 mai 2012.

Adoptée à l'unanimité

- État des revenus et des dépenses

Le solde du compte est de 1454,69 \$ en date du 30 avril 2012.

12-05-12 CORRESPONDANCE

• *Lettres transmises*

• *Communications écrites reçues*

- Lettre de Bell Fibe
- 2012-03-16 Lettre de M. S. Légaré à M^{me} Lise Santerre, bilan des conseils de quartier : Les membres souhaitent participer aux différents groupes de travail mis sur pied par la Ville concernant les conseils de quartier. M. Sylvain Légaré, membre du comité exécutif, est responsable de ce dossier.

12-05-13 DIVERS

- Rapport annuel 2011 du Bureau de l'ombudsman
- Revue Urbanité, printemps 2012
- Fondation Rues principales, colloque « Le tourisme municipal », 26 septembre 2012 : Les membres consulteront le site Internet et manifesteront leur intérêt lors de la prochaine assemblée.
- Politique de soutien financier offert aux organismes à but non lucratif reconnus – Événements nouveautés

12-05-14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 21 h 35.

(S) ALAIN SAMSON

Alain Samson
Président

(S) GUILLAUME MARCHAND

Guillaume Marchand
Secrétaire